

## Procès-verbal de Conseil d'Administration de l'Union Sportive de la Blanche du Mercredi 9 Janvier 2013

L'an deux mille treize et le mercredi neuf janvier dix huit heures trente, les administrateurs de l'Association Union Sportive de la Blanche se sont réunis en Conseil d'Administration à la salle sous la Mairie de Seyne les Alpes.

Le Conseil d'Administration est présidé par M. Gilbert Mathieu en qualité de Président et Mme Corinne Labeille en est nommée Secrétaire.

Les membres présents sont: Nicolas Montgobert, Ghislaine Payan, Mireille Savornin, André Collomb, Christophe Cuche, Jérôme Fourret, Jacques Blondelle, Sébastien Roger, Jean-Claude Mathieu, Jean-Louis Martinez, Bruno Brahic, Benoit Turrel, Philippe Chauvin, Corinne Labeille, Michel Jame et Gilbert Mathieu. Les membres représentés sont: Alexandre Boumazza et Xavier Héritier. Soit un total de 18 administrateurs présents ou représentés. Est présente mais non membre du CA: Nancy Daumas, salariée à l'USB.

Toutes les sections sont représentées sauf le badminton, le ping-pong et la natation.

Plus du tiers des administrateurs étant présents ou représentés, le Président déclare alors que le Conseil d'Administration est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :

- Election du bureau
- Répartition des subventions 2013
- Commande du site Internet et présentation des pictogrammes de chaque section
- Modification des statuts et du règlement intérieur
- Questions diverses

Le président présente ses vœux pour l'année 2013 puis ouvre la séance en précisant que tous les présidents des sections sont membres de droit du conseil d'administration.

Gilbert Mathieu demande s'il y a des oppositions au vote à main levée pour ce conseil d'administration.

**Vote : Le conseil d'administration a accepté de délibérer à main levée à l'unanimité.**

### **Première résolution: Election des membres du Bureau**

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide de désigner, les membres du Bureau, savoir : Monsieur Gilbert Mathieu en qualité de Président, Messieurs Christophe Cuche et André Collomb en qualité de Vice Président, Monsieur Philippe Chauvin en qualité de Trésorier, Monsieur Michel Jame en qualité de Trésorier Adjoint et Madame Corinne Labeille en qualité de Secrétaire. Cette résolution est adoptée avec 1 abstention pour le poste de Président et à l'unanimité des présents et représentés pour tous les autres postes.

## **Deuxième résolution: Répartition des subventions**

Petit rappel du Président: Les comptes rendus financiers et bilans moraux des sections doivent être rendus pour obtenir le versement de la subvention. Cet engagement a été pris vis-à-vis de la CCPS et DDCSPP.

Basket: Section qui va avoir des besoins pour l'année prochaine car manque, d'investissement et pas assez d'encadrant. Prévoir peut-être de former des entraîneurs et les rémunérer par la suite. Le livret B sert en cas de remplacement du véhicule.

Foot: Les locaux de la section ont été récupérés.

Pétanque et Jeu Provençal: la section a le projet de créer une école de boules, deux personnes sont en formation actuellement. La section aura la possibilité de faire une demande de subvention au CNDS pour ce projet.

Moto: Terrain de Verdaches en cours d'étude pour la zone Natura 2000. Le nombre d'adhérents est en constante augmentation.

V.T.T: rattachement aux deux fédérations : FFC et FFCT. Projet événementiel sur le grand-Puy pour 2014. Possibilité de faire un dossier de demande de subvention CCPS pour la Transblanche 2013.

Demande de subvention 2013 auprès de la CCPS: Les dossiers sont à rendre à l'USB avant le 31 janvier 2013 qui le déposera par la suite après vérification et signatures à la CCPS. Seulement 3 fiches actions sont à remplir. Les dossiers seront transmis aux sections par mail.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide de répartir les subventions à chaque section comme suit:

- |                                |                            |
|--------------------------------|----------------------------|
| - Badminton: 250€              | - Randonnée pédestre: 400€ |
| - Basket: 800€                 | - Rugby: 1000€             |
| - Boules: 600€                 | - Ski Alpin: 1500€         |
| - Course d'orientation: 750€   | - Ski de fond: 600€        |
| - Gymnastique volontaire: 800€ | - Tennis: 700€             |
| - Hockey: 800€                 | - Tennis de table: 250€    |
| - Motocyclisme: 700€           | - V.T.T: 600€              |
| - Natation: 1000€              |                            |

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

## **Troisième résolution: Commande du site internet**

Une seule proposition a été faite, vue au dernier Conseil d'Administration, celle d'OYOPI. Ce projet est subventionné par le CNDS au titre de l'année 2012. Le prestataire est reconnu avec des sites fiables, visibles et bien hébergés. Possibilité de sponsoring par les commerçants et artisans de la Vallée. Le projet sera présenté au prochain CA par le fabricant du site. En attendant, les sections doivent proposer leurs présentations: composition du bureau, contacts, lieux, horaires, tarifs, info pratiques, photos et lien de leur propre site pour ceux qui en possèdent déjà un.

Le Conseil d'Administrateur, après en avoir délibéré, décide de passer commande du site internet. Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

## **Quatrième résolution: Modifications des statuts et règlements intérieur**

Les documents sont distribués avec leurs modifications. Chacun peut apporter d'autres modifications ou les corriger et les renvoyer par mail à l'USB, un délais d'un mois et demi est accordé pour les modifications avant le prochain CA.

Les statuts et le règlement seront approuvés en AG extraordinaire.

### **Cinquième résolution: Questions diverses**

Judo: un membre du comité départemental de Digne a appris que le club était en sommeil et du coup va demander la restitution des tapis en fin de saison. Nous allons faire une proposition de rachat et dans ce cas là les louer pour toutes les activités hors USB.  
L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, décide de faire une proposition de rachat des tapis au comité départemental de Judo  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

Emploi: Le foyer de ski de fond fonctionne grâce à la section ski de fond mais également avec la CCPS qui paye 3 mois de salaires à une employée recruté par l'USB, Nathalie Mancini.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents et représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20 heures 30.

En conséquence, de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu le Mercredi 9 janvier 2013, signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président, Gilbert MATHIEU

La Secrétaire, Corinne LABELLE